



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

place des femmes dans la communauté scientifique

Question au Gouvernement n° 667

Texte de la question

PLACE DES FEMMES DANS LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

Mme la présidente. La parole est à M. Daniel Labaronne, pour le groupe La République en marche.

M. Daniel Labaronne. Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, j'associe à ma question mon collègue Cédric Villani.

La société française a besoin d'égalité femmes-hommes. La politique a besoin de femmes. Nous pouvons nous réjouir que l'Assemblée nationale compte, sous cette législature, un taux record de 39 % de femmes et soit ainsi en marche vers la parité. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Aurélien Pradié. Soyez modeste !

Un député du groupe LR . Oui ! On verra à l'arrivée !

M. Daniel Labaronne. Cependant, l'égalité réelle n'est pas encore une réalité. Dans la communauté scientifique, les femmes sont sous-représentées : près de 80 % des professeurs et présidents d'université sont des hommes.

La science a besoin de femmes. La parité s'améliore au lycée dans les filières scientifiques, mais les écoles d'ingénieur comptent seulement entre 20 et 30 % de femmes.

Les mathématiques et la physique ont besoin de femmes. Nous constatons une sous-représentation des femmes dans ces domaines.

Les sciences économiques ont besoin de femmes. À une écrasante majorité, en Europe, les économistes universitaires sont des hommes – 20 % seulement des postes à responsabilité sont occupés par des femmes.

L'intelligence artificielle a besoin de femmes. Comme le souligne notre collègue Cédric Villani dans son rapport, le nombre de femmes dans le monde numérique a été divisé par deux en vingt ans et les jeunes filles qui sont au collège et lycée, lorsqu'elles pensent orientation universitaire, ne pensent pas au numérique. Des évolutions sont pourtant possibles : le rapport prend l'exemple de l'université Carnegie-Mellon de Pittsburgh, spécialisée en informatique et électronique, où le nombre d'étudiantes est passé de 7 à 39 % en peu de temps, grâce à des mesures fortes.

Madame la ministre, pouvez-vous nous en dire davantage sur les mesures à l'étude pour promouvoir la place

des femmes dans la communauté scientifique et faire en sorte que disparaisse le fameux plafond de verre ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Monsieur Labaronne, vous avez raison : nous avons évidemment besoin de plus d'égalité et de diversité dans tous les champs, notamment, bien entendu, dans celui de la recherche et des sciences. Alors que 55 % des étudiants diplômés sont des étudiantes, on ne retrouve, dans les rangs des enseignants d'université, comme vous le rappeliez, que 38 % de femmes chez les maîtres de conférences et 16 % chez les professeurs. Pour ce qui concerne les disciplines comme les mathématiques ou la physique, nous avons également un énorme retard. Savez-vous que, lorsqu'on demande à des enfants de dessiner un mathématicien, ils représentent majoritairement un homme barbu...

M. Patrick Hetzel. Avec des cheveux longs ? (*Sourires et exclamations.*)

Mme Frédérique Vidal, ministreavec des lunettes, ajoutant qu'il est probablement obsessionnel ?

M. Éric Straumann. Avec des araignées aussi ?

Mme Frédérique Vidal, ministre. Non, pas encore avec une broche en forme d'araignée ! (*Sourires.*)

C'est donc dès l'école – et nous y travaillons, avec Jean-Michel Blanquer – que doivent se déconstruire les stéréotypes relatifs aux carrières scientifiques dans l'enseignement supérieur.

C'est aussi pendant les études que cela doit se faire, et nous associons évidemment les étudiants à cette réflexion. Le 19 mars prochain, Marlène Schiappa et moi-même participerons ainsi au lancement d'une initiative sur l'égalité au cours des études, avec l'ensemble des associations étudiantes.

Nous y travaillons également, au niveau professionnel, avec les associations, dont Femmes et sciences, l'Association pour les femmes dirigeantes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ou encore l'association Pink Innov'. Nous sommes en effet convaincus que l'exemple est absolument nécessaire, et nous annoncerons demain, à l'issue du comité interministériel, l'ensemble des mesures concrètes que nous prendrons. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Daniel Labaronne](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 667

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 mars 2018](#)